

Naufrage

La tempête du 14 octobre 1881

La tempête qui a sévi tout au long de la journée du 14 octobre 1881 a causé de nombreux dégâts sur plusieurs bâtiments. Elle est malheureusement la cause également d'un naufrage meurtrier, celui du « Zoë-Alexandre ».

Dans la matinée du vendredi 14 octobre 1881, le vent s'établit au Sud-Ouest et fraîchit peu à peu, bientôt accompagné de grains de pluie : c'est le commencement d'une violente tempête qui ne cessera de régner jusqu'au soir.

En pareilles circonstances, les bâtiments qui se trouvent au large cherchent à trouver refuge dans le port le plus proche pour relâcher en attendant des conditions météorologiques plus favorables ; aussi les bateaux pêcheurs qui évoluent sur la rade du Tréport viennent se mettre à l'abri du port. Mais la mer est toujours très dure à l'entrée du port et, depuis quelques semaines, son chenal d'accès est entravé par des travaux d'aménagement.

En effet, jusqu'en 1881, les infrastructures portuaires du Tréport souffraient de leurs limites et de leurs insuffisances : bassin à flot mal adapté, étroitesse et manque de profondeur du chenal et surtout encombrement de ce dernier par des cordons de galet. C'est donc avec beaucoup de soulagement que la population tréportaise apprit au début du mois d'avril 1880 qu'était promulguée la Loi déclarant d'Utilité Publique les travaux destinés à l'amélioration du port du Tréport ; le coût de ces travaux est évalué à 3 600 000 Francs. Ainsi, le dimanche 31 juillet 1881, une cérémonie inaugurale marquait la pose de la première pierre de la nouvelle jetée.

Travaux du port

Gênés par ces travaux d'aménagement, plusieurs bateaux ne parviennent pas ce vendredi 14 octobre à ranger d'assez près la jetée Ouest : ainsi les lougres « Superbe » (DT 348), « Franc-Picard » (DT 369) et les barques « Favorite » (T 450), « Impérieuse » (T 464), « Sosthène » (T 466), « Oscar et Julienne » (T 473), « Ville d'Amiens » (T 481) ainsi que la barque dieppoise « Louise et Blanche » (Di 712) sont entraînés par la force de la marée et du vent, ne peuvent revenir au vent pour rentrer dans le port et viennent s'échouer au dehors de la jetée Est.

Dans de semblables situations, Monsieur Cousin, syndic des gens de mer, s'acquitte de ses obligations avec un empressement des plus louables : il dirige les hommes de bonne volonté qui se sont portés à l'extrémité de la jetée Est pour envoyer des amarres aux huit bateaux qui ont fait côte en voulant attaquer le port ; la mer est démontée et ces sauveteurs s'exposent à être blessés par les mâtures des bateaux qui sont violemment poussés contre la jetée qu'ils endommagent en se faisant eux-même des avaries.

Toutefois ces huit bateaux seront renfloués et tous les hommes sont sains et saufs. Malheureusement un accident de mer plus dramatique se produit au large du Tréport ce 14 octobre 1881 : le nommé Pihen, patron du lougre « Saint Joseph » (DT 384) du Tréport, déclare en effet à l'Administrateur de l'Inscription Maritime du Tréport avoir vu dans la tempête, entre 12 heures 30 et 13 heures, un bateau chavirer sous voile et disparaître aussitôt après à environ 9 nautiques dans le Nord-Nord-Ouest du Tréport, mais Pihen ne peut donner aucune indication sur le port et le numéro. Le dimanche 16 octobre, le corps de Jacques Poulain, patron de la barque dieppoise « Zoë-



Alexandre » (Di 580), est retrouvé sur la plage de Mers ; cette lugubre découverte ne laisse malheureusement aucun doute sur le sort de la barque « Zoë-Alexandre » et sur celui des six hommes d'équipage qui la montaient.

À Dieppe comme au Tréport, en ce 14 octobre 1881, les bateaux pêcheurs viennent trouver refuge à l'abri du port ; bien que son entrée présente là aussi de réels dangers, plusieurs barques chalutières n'hésitent pas à l'affronter. Mais, vers 13 heures, lorsqu'il tente d'attaquer le chenal du port, le lougre tréportais « Union » (DT 357) de l'armement Sever Lameille, commandé par Eugène Mulard, se trouve poussé derrière la jetée du Pollet et vient s'échouer sur les galets au lieu dit « La femme grosse ».

Très vite les matelots du Pollet parviennent à établir un va-et-vient avec le lougre échoué et évacuent ainsi l'équipage composé de sept hommes et du mousse Amédée Mulard, cousin du patron, âgé de 11 ans : c'est son premier embarquement et il compte juste douze jours de navigation. Le lougre échoué a été totalement détruit par la fureur des vagues. Il n'en reste plus qu'une représentation du peintre Ernest Laynaud (1841-1928) aujourd'hui conservée à l'hôtel-de-ville du Tréport.